



MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2023

Délibération n°2023-02-009

OBJET : Vote du budget du Pôle Technique Intercommunal 2023

<p>Date de convocation : 14 février 2023</p> <p>En exercice : 15 membres Présent(s) : 13 Pouvoir(s) : 0 Absent(s) : 0</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 21/02/2023</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 2 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 20 février 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p>Les membres présents en séance : Michel JASLEIRE – Delphine IMBERT – Bernadette FOREST - Stéphane POYET – André TRUNEL - Charles DUTOIT – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Carole MURE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT – Stéphane MORLEVAT</p> <p>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Le ou les membres absent(s) non excusé(s) : Le ou les membres excusés : Laurine SOLLE – Hélène BALLEREY</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Bernadette FOREST</p>
---	--

Le conseil municipal, ayant pris connaissance du projet de budget primitif 2023 du budget du Pole Technique Intercommunal, lequel s'élève à :

- **138 500.00 € tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement chapitres :

- 011 charges à caractère général 47 500,00 €
- 012 charges de personnel 91 000,00 €

Recettes de fonctionnement chapitres

- 70 produits de service 47 300,00 €
- 74 dotations et participations 91 200,00 €

- **3 200.00 € tant en dépenses qu'en recettes d'investissement**

Dépenses d'investissements

- Opérations équipement :
 - 50 - matériels 3 200,00 €

Recettes d'investissements

- 10222 - FCTVA 600,00 €
- Opérations équipement :
 - 50 – matériels 2 600,00 €

RF Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/02/2023 042-214200891-20230220-DE_2023_02_009-DE

Après délibération, et à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ARRÊTE** et **VOTE**, le Budget primitif 2023 pour le Pôle Technique Intercommunal (au chapitre pour la section de fonctionnement et à l'opération pour la section d'investissement).

La secrétaire de séance
Bernadette FOREST



Essertines en Châtelneuf, le 21 février 2023

Le Maire

Michel JASLEIRE



RF Montbrison
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 21/02/2023 042-214200891-20230220-DE_2023_02_009-DE